

**Vos contacts**

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier
Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet
e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 6,05 €/appel
+ prix appel

FLX10100311302434-C7RRAA81

SARL MYTZVAH
ALLEE DU PETIT PUY
INDIAN CLERMONT FD
63170 PERIGNAT LES SARLIEVE Cedex 0

Facture du 10/04/2024
n° 10197213548

Montant Hors TVA	482,29 €
Montant TVA (payée sur les débits)	96,46 €
Facture TTC	578,75 €

Montant total à payer (TTC) 578,75 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €

Les prochaines étapes
Prochaine facture vers le 10/05/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edfentreprises/amortisseur-electricite-2024
Régularisation bouclier/amortisseur 2023 : écart entre le montant d'aides prévisionnel versé en 2023 et le montant d'aide réel calculé
selon vos consommations/prix factures en 2023.

Vos informations client**Vos références**

Compte de facturation : 6291841542
Compte commercial : 1-NRKILR

Votre contrat
Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client
SARL MYTZVAH

Lieu de consommation
Référence acheminement : 50089400458403
CHEMIN DE LA SAULEE
63170 PERIGNAT LES SARLIEVE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **578,75 €**
à partir du : **25/04/2024**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXXX XXXXX 68054609397 XX

SARL MYTZVAH

Détail de votre facture du 10/04/2024 n° 10197213548

Données contrat

Contrat élec. Reconductible

Réf. de votre contrat 1-NRKIP8

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 23/02/2015

Venant à échéance le 20/02/2025

Données Point de Livraison

CHEMIN DE LA SAULEE 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE

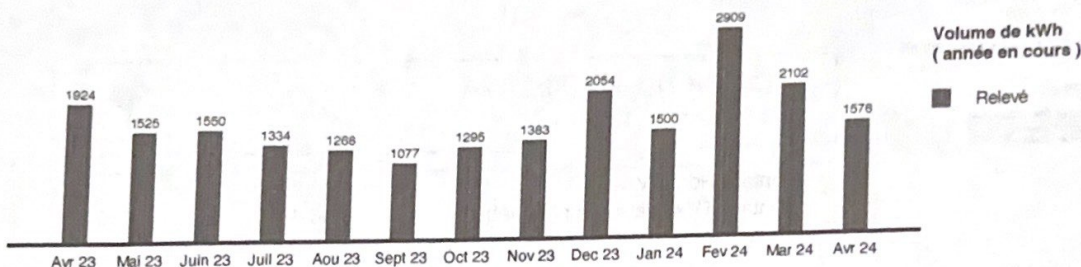
Réf Acheminement Electricité : 50089400458403



4 / 6

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité		274,31 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT 40,83 € Taux de TVA 20,00 %
Abonnement	du 01/04/2024 au 30/04/2024	40,83 €/mois
Consommation (HT)	Période	Conso 1 576 kWh Prix unitaire HT 335,19 € Taux de TVA 20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/03/2024 au 08/04/2024	980 kWh 28,126 c€/kWh 275,63 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/03/2024 au 08/04/2024	222 kWh 13,377 c€/kWh 29,70 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/03/2024 au 08/04/2024	285 kWh 9,538 c€/kWh 27,18 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/03/2024 au 08/04/2024	89 kWh 3,008 c€/kWh 2,68 € 20,00 %
Regularisation 2023 - Amortisseur Electricité		-101,71 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		157,13 € HT
	Quantité	Prix unitaire HT Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/03/2024 au 07/04/2024	31.000 c.j 54,59 c€/c.j 16,92 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/03/2024 au 08/04/2024	30.000 c.j 54,59 c€/c.j 16,38 € 20,00 %
Composante de gestion - Eclair	du 09/03/2024 au 07/04/2024	31.000 p.j 69,90 c€/p.j 21,67 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/03/2024 au 08/04/2024	30.000 p.j 69,90 c€/p.j 20,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/03/2024 au 08/04/2024	30.000 p.j 69,90 c€/p.j 20,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Eclair	du 09/03/2024 au 07/04/2024	30.000 p.j 69,90 c€/p.j 20,97 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/03/2024 au 08/04/2024	1147.000 kW 4,01 c€/kW 45,97 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/03/2024 au 08/04/2024	1110.000 kW 4,01 c€/kW 44,49 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 09/03/2024 au 08/04/2024	980.000 kWh 5,63 c€/kWh 55,17 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/03/2024 au 08/04/2024	222.000 kWh 4,11 c€/kWh 9,12 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/03/2024 au 08/04/2024	285.000 kWh 2,37 c€/kWh 6,75 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/03/2024 au 08/04/2024	89.000 kWh 1,72 c€/kWh 1,53 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/03/2024 au 08/04/2024	0.000 h 1121.00 c€/h 0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 09/03/2024 au 08/04/2024	

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		50,85 € Hors TVA
	Assiette	Prix unitaire HorsTVA Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/03/2024 au 08/04/2024	1 576 kWh 2,05000 c€/kWh 32,31 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/03/2024 au 09/04/2024	84,56 21,93 % 18,54 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	482,29 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 96,46 €
TVA à 20,00%	482,29 € 96,46 €
Total TTC pour ce site	578,75 € TTC

Données de comptage
Identifiant de comptage : 031436242779 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 37

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 37
Opérateur Heures creuses hiver 37
Opérateur Heures pleines été 37
Opérateur Heures creuses été 37

Index (relevés / estimés)

	Index de début	Index de fin
Heures Pleines Hiver	170199 le 09/03/2024	171179 le 08/04/2024
Heures Creuses Hiver	62147 le 09/03/2024	62369 le 08/04/2024

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 09/03/2024 au 08/04/2024	Heures Pleines Hiver	30
du 09/03/2024 au 08/04/2024	Heures Creuses Hiver	6

SARL MYTZVAH

Détail de votre facture du 10/04/2024 n° 10197213548

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
 Réf. de votre contrat 1-NRKIP8
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 23/02/2015
 Venant à échéance le 20/02/2025

Données Point de Livraison

CHEMIN DE LA SAULEE 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE
 Réf Acheminement Electricité : 50089400458403



5 / 6

Index (relevés / estimés)	Index de début	Index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Eté	139355 le 09/03/2024	139640 le 08/04/2024	du 09/03/2024 au 08/04/2024 : Heures Pleines Eté	23
Heures Creuses Eté	37021 le 09/03/2024	37110 le 08/04/2024	du 09/03/2024 au 08/04/2024 : Heures Creuses Eté	6

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises
 Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
 La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site [edf.fr](http://www.edf.fr) via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique 48,2% France (dont 1,1 % enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

18,7% éolien 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède),

7,1% biomasse 7,1% France (dont 7,1% enchères).

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien

dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% le mix = énergie renouvelable 100% + s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr